



## Accident du travail souci avec mon patron

Par **fox59**, le **15/07/2013** à **19:53**

bonsoir

je suis en accident du travail depuis le 27 juin avec reprise pendant 3 jours donc rechute mon patron na toujours pas envoyer mon attestation de salaire pour etre indemnisé a la sécu on ma conseiller d'ecrire aux prud'hommes pour qu'il puissent envoyer ce papier et que je pouvai demander des indemnité de retard car ils avaient 48h pour l'envoyer

merci de m'aider

Par **P.M.**, le **15/07/2013** à **20:53**

Bonjour,

Il ne s'agit pas d'écrire au prud'hommes mais de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé avec un timbre fiscal de 35 € éventuellement après mise en demeure de l'employeur par lettre recommandée avec AR si la CPAM ne veut pas accepter les seules feuilles de paie...

Par **fox59**, le **15/07/2013** à **20:57**

c'est mon boulot qui a toujours pas envoyer l'attestation a la sécu pour que eux me payent et j'ai demander aujourd'hui il mon pas repondu